

Conseil d'école n°1 – Lundi 10 novembre 2014 (17h30 – 19h30)

Personnes présentes au conseil d'école :

- Mme DECEMME, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Quimper Est,
- M. LAFFITE, maire de Querrien,
- M. BESNARD, adjoint chargé des affaires scolaires,
- M. PRAT et M. SARDAIN, Délégués Départementaux de l'Education Nationale,
- Mme LE GOFF, Mme PENNANEACH, Mme MOREIRA, Mme SAYER et Mme ECK, représentantes des parents d'élève,
- Mme QUEMENER, Mme HENRY, Mme BURGAUD, Mme JASSERAND, M. MORGANT, enseignants de l'école,
- M. LE MOING, directeur de l'école.

1) Approbation du compte-rendu du dernier conseil d'école

Aucune remarque n'a été formulée concernant le compte-rendu du dernier conseil d'école (03/06/2014). Toutefois, la question du mode de transmission des comptes-rendus a été soulevée. Une liste de diffusion a circulé, toutes les personnes présentes ont souhaité communiquer par voie électronique.

2) Vote du règlement intérieur 2014-2015

- Nombre de votants : 15
- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 15

3) Effectifs et répartition des élèves

L'effectif de l'école, à ce jour, est de 106 élèves. Une nouvelle inscription d'un élève de GS a été enregistrée la semaine dernière, deux TPS feront leur entrée à l'école en janvier.

Répartition par classe :

- ◆ Maternelle : 27 élèves actuellement, 29 élèves à la rentrée de janvier 2015.
2 TPS + 10 PS + 7 MS + 8 GS
- ◆ Filière bilingue : 17 élèves.
1 TPS + 2 PS + 4 MS + 3 GS + 4 CP + 3 CE1
- ◆ Classe de CP-CE1 : 21 élèves.
12 CP + 9 CE1
- ◆ Classe de CE2-CM1 : 20 élèves.
11 CE2 + 9 CM1
- ◆ Classe de CM1-CM2 : 21 élèves.
6 CM1 + 15 CM2

4) Les projets de l'année :

➤ Projets communs à l'école :

- En lien avec la Communauté de Communes COCOPAQ :

- « Dis-moi ton livre » : toutes les classes.
- « Rêve d'Océan » : classes bilingue et CP-CE1.
- Interventions pédagogiques avec association Cocico (Compost citoyen en Cocopaq pour développer le compostage collectif) autour du centre de compostage de la cantine : toutes les classes.
- Animations environnement Eau avec l'association Natur'au fil : CP-CE1 et CE2-CM1.
- Intervention musique avec la DUMISTE Carole HOUGET de mars à juin : CP-CE1, CE2-CM1, CM1-CM2.
- Actions culturelles (un film d'animation, une exposition-projection et un atelier de confection de masques) dans le cadre du festival de cinéma *Les passeurs de lumière* : classes de CP-CE1 et bilingue.

- Projet « Ecole et cinéma » au Cinéma *La Bobine* : toutes les classes sauf CP-CE1.

✓ Cycle 1 : 2 séances (7/11 et 9/01)

✓ Cycle 2 : 3 séances (13/11, 15/01, 19/03)

✓ Cycle 3 : 4 séances (09/10, 21/11, 23/01, 27/03)

- Initiation breton avec Régine GUILLEMOT pour l'association *Mervent* : toutes les classes.

- Partenariat avec la bibliothèque municipale un mardi sur deux.

➤ Piscine :

- 10 GS + 16 CP du 20/01 au 27/03 : jour à définir du 20/01 au 27/03.
- 3 CE1 (Classe bilingue) + 11 CE2 + 9 CM1 : les jeudis matins du 20/01 au 27/03.
- CM1-CM2 : projet expérimental les vendredis du 31/03 au 12/06.

➤ Projet commun aux classes de cycle 3 : Commémoration du 11 novembre

→ Chant de la Marseillaise, rencontre avec des descendants de petits-fils de Poilus de la commune, réalisation d'un documentaire sur le destin de deux poilus de la commune.

Les différents projets de chaque classe n'ont pas été développés pendant le conseil d'école. Ils ont toutefois été présentés aux parents d'élèves lors des réunions de rentrée.

5) Bilan de l'exercice incendie

L'exercice s'est déroulé le mardi 16 septembre 2014 dans de bonnes conditions.

L'alarme a été déclenchée dans le bâtiment du bas à 10h00, les élèves sont sortis avec calme dans la cour et se sont rangés sous le préau. Certains élèves de maternelle ont eu peur de l'alarme.

Puis le second exercice pour le bâtiment du haut à eu lieu à 10h40, les élèves sont sortis avec calme du bâtiment et se sont rangés dans le pré derrière l'école.

6) Les décloisonnements

- ◆ Mme QUEMENER (CP-CE1) et M. MORGANT (CM1-CM2) :
 - Vendredis de 13h45 à 14h45 : Histoire des Arts et Arts visuels ←/ → Anglais
- ◆ Mme HENRY OU Mme BURGAUD (CE2-CM1) et M. MORGANT (CM1-CM2) :
 - Jeudis de 13h45 à 14h45 → Géographie (tous les CM1 et CM2 avec M. MORGANT)
 - Vendredis de 15h00 à 16h00 → Histoire (tous les CM1 et CM2 avec M. MORGANT)
- ◆ Mme JASSERAND (bilingue) et M. LE MOING (maternelle)
 - Tous les jours de 13h45 à 14h30 → les GS de la filière bilingue intégrés aux GS de la classe de maternelle monolingue pour travailler l'écriture et la phonologie.

7) Les travaux

- ◆ Les travaux réalisés :
 - Condamnation des toilettes extérieures,
 - Remplissage du bac à sable,
 - Poutre du préau réparée,
 - Alarme à incendie du bâtiment du bas est réparée,
 - Infiltration au niveau du plafond,
 - Nettoyage d'une partie de la façade du bâtiment du bas,
 - Réparation de la gouttière dans la cour,
 - Fabrication d'un meuble pour la classe de CP-CE1,
 - Condamnation des fenêtres de l'ancienne cantine.
- ◆ Les travaux en-cours depuis août 2014 :
 - Installation de rideaux dans la salle de classe des CE2-CM1,
 - Refermer la lucarne de toit du bâtiment du bas, l'eau et le froid s'infiltrant dans le bâtiment.
- ◆ Les travaux à réaliser :
 - Sécuriser la bordure du bac à sable,
 - Réparer la fuite sous la verrière dans le hall de la photocopieuse,
 - Peindre une cible sur le pignon de l'ancienne cantine et un escargot à cases au sol,
 - Installer des stores extérieurs dans la classe CP-CE1,
 - Fabrication du 2^{ème} meuble pour la classe de CP-CE1,
 - Ravalement de la façade du bâtiment du bas,
 - Créer une salle de réunion plus accueillante et plus sécurisée.

Les devis en cours de réalisation pour sécuriser le bac à sable, déclarés dans le Procès verbal du précédent conseil d'école du 3 juin 2014, n'ont finalement pas été réalisés.

Un budget spécifique doit être créé lors du prochain conseil municipal pour prendre en charge ces différents travaux dès l'année 2015. L'ampleur des dépenses ne permettant pas de satisfaire toutes les demandes simultanément, ces travaux seront priorisés par la mairie et l'équipe pédagogique pour être réparties sur plusieurs années.

8) Les demandes d'investissements

◆ Dans le cadre du projet de réaménagement de la cour de janvier 2013 :

- Achat d'un panier de basket à installer sur le pignon de l'ancienne cantine.
- Achat d'une table pour l'extérieur avec un plateau plat pour que les élèves puissent dessiner ou lire.

◆ Le photocopieur :

L'école a fait appel à quatre reprises depuis le début de l'année à un technicien de maintenance pour réparer le photocopieur. Après avoir rendu de bons et loyaux services à la mairie pendant plusieurs années, cet appareil a été cédé en 2010 à l'école. Celui-ci devient désormais capricieux à réaliser des impressions, il semble fatigué et réclame son droit à la retraite.

◆ Le matériel d'EPS :

L'école manque cruellement de matériel d'EPS. Il avait été décidé lors des précédents conseils d'école qu'un investissement progressif serait envisagé.

Demandes antérieures : une deuxième poutre, des pierres de rivière, une jupe pour le trampoline, des ballons de rugby, 1 plinth, des frisbees en mousse, des comètes, des sacs lestés à lancer.

+ Installation d'espalier dans le gymnase.

◆ Le matériel informatique :

○ Etat des lieux du matériel :

- imprimante/scanner du bureau de la direction ne fonctionne pas (un scanner apporté en début d'année scolaire par un enseignant pour le remplacer),
- l'imprimante couleur de la classe de maternelle peine à imprimer,
- les enseignants doivent apporter leurs ordinateurs portables pour faire fonctionner le vidéoprojecteur.
- Une maintenance informatique a été réalisée la semaine dernière, 750 virus et Trojan ont été retrouvés sur un poste, le matériel informatique des enseignants (ordinateurs portables personnels et clés USB) est également infecté.

○ Investissements réalisés dernièrement :

- L'école a reçu 3 ordinateurs d'occasion (reconstitués) en début d'année, ceux-ci peinent à fonctionner.

- Un vidéo projecteur a été financé par l'APE.

- Un ordinateur portable est en cours d'achat par la mairie pour faciliter l'utilisation du vidéo projecteur.

○ Investissements à réaliser : il est important **d'investir pour rééquiper l'école** à l'ère du numérique.

- Aucune imprimante couleur ne fonctionne correctement dans l'école. L'investissement dans du matériel laser avait été suggéré précédemment.

- L'achat d'un deuxième vidéo projecteur et d'un deuxième ordinateur portable serait à envisager afin d'éviter de déplacer le matériel entre les deux bâtiments et d'en permettre une plus grande utilisation pour chaque classe.

- Le parc informatique est obsolète. Il doit être remplacé et il serait judicieux de prévoir un contrat de maintenance informatique pour entretenir les ordinateurs.

- Un poste de musique fonctionnel par classe.

Ces investissements doivent s'effectuer dans le temps. La mairie s'engage une nouvelle fois à allouer des budgets spécifiques pour permettre un investissement sur plusieurs années.

◆ Budgets :

La mairie a rappelé sa volonté d'augmenter la dotation par élève qui est actuellement de 38€ par an, et cela depuis de nombreuses années. Il est prévu de suggérer lors du prochain conseil municipal une dotation entre 42 et 45 € par élève et par an.

Les déplacements en car du mercredi midi des élèves vers le centre d'accueil sont amputés sur le budget transport de l'école. Cela s'explique par le fait qu'aucune enveloppe budgétaire n'ait été anticipée l'année précédente. Il a été rappelé que le budget de l'école ne doit pas servir à ce type de dépenses.

9) Questions diverses

- ◆ Dans le cadre de l'organisation des deux services de cantine, il avait été suggéré une collation le matin pour les élèves du second service. Il a été proposé à la mairie de participer au programme « Un fruit pour la récré » mis en place par le ministère de l'agriculture. Cette réflexion reste en cours.

- ◆ Questions des parents délégués :

- ***Le comité de pilotage est-il reconduit cette année ? Quand programmer la prochaine rencontre ?***

- Le comité de pilotage est remplacé par le comité de suivi et se réunira en décembre 2014.

- ***Quel est le ressenti des enseignants par rapport à la fatigabilité des enfants depuis la mise en place des nouveaux rythmes scolaires ?***

- Le ressenti des enseignants est différent selon la tranche d'âge dans laquelle ils exercent. L'enseignant de la classe de CM1-CM2 est plutôt satisfait, les élèves semblent moins fatigués par ces nouveaux rythmes. Les enseignants de maternelle ressentent plus de fatigue de la part des élèves dès le jeudi.

- ***Serait-il possible que les enfants bénéficient d'un soir dans la semaine sans devoirs pour compenser cette fatigue ressentie ?***

- Il est possible de ne pas donner de leçon un soir par semaine, mais il reste plus difficile que ce jour soit défini et fixe. En effet, les leçons données à la maison dépendent de l'avancement des apprentissages. Il a été rappelé qu'il ne faut pas hésiter à venir rencontrer les enseignants si les leçons à la maison posent des difficultés.

- ***Demande d'un nouveau sondage auprès des parents pour connaître leur souhait de demi-journée travaillée après un semestre d'essai (courant février) pour la rentrée prochaine, si possible.***

- Un nouveau sondage pourra être proposé par la mairie à l'attention des familles pour savoir si la journée du mercredi matin convient ou si le samedi matin serait plus judicieux.

- ***Quelles sont les activités proposées aux maternelles lors des TAP ? L'inscription des enfants aux TAP peut-elle être modifiée en cours d'année ?***

- Les maternelles jouent à des jeux de société durant les TAP, les activités sont amenées à évoluer durant l'année scolaire.

- L'inscription des enfants reste souple, elle peut-être modifiée en cours d'année.

- ***Les suppléants représentants des parents d'élèves peuvent-ils assister au conseil d'école même si les titulaires sont tous présents ?***

- Si tous les délégués des parents d'élèves titulaires sont présents, les suppléants peuvent assister au conseil d'école mais n'ont pas le droit de prendre la parole, ni de voter les décisions.

- Le manque d'espace dans la salle ne permet pas non plus de les accueillir autour de la table, ils peuvent donc être spectateurs en second plan.

- ***Les attentes des parents de la classe bilingue par rapport aux projets de l'année.***

- Il a été rappelé par madame l'Inspectrice que cette discussion n'avait pas lieu d'avoir en conseil d'école, cette réunion étant axée autour des problématiques de l'école et non d'une classe.

- De plus, les enseignants restent les seuls acteurs des projets de leur classe, certains projets pouvant engager de lourdes responsabilités et un investissement personnel important. En cas de questions, ne pas hésiter à en référer directement aux enseignants concernés.